

CHECKMATE®

CLAPET ANTI-REFOULEMENT ET ANTI-ODEUR POUR INSTALLATION A L'INTÉRIEUR DES CANALISATIONS

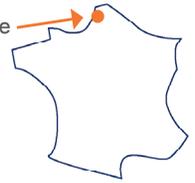
CONDITIONS	
SITE	Commune de Wimille (62)
EXPLICATION/INTÉRÊT	Éviter les inondations des réseaux d'habitations en cas de crue de la rivière Wimereux (niveau de la rivière dépendant du coefficient de marée et des pluies sur le bassin versant).
PRODUITS	9 Checkmates panachés du DN150 au DN700
MAÎTRISE D'OUVRAGE	SYMSAGEB (Syndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Boulonnais - Rue de l'Eglise - 62360 SAINT LEONARD
MAÎTRISE D'OEUVRE	VEOLIA EAU - Centre Littoral - 86, Boulevard de Chanzy - 62203
DATE DE L'INSTALLATION	Septembre 2014



CHECKMATE®
à l'intérieur de la canalisation



Wimille



CHECKMATE®

CLAPET ANTI-REFOULEMENT ET ANTI-ODEUR POUR INSTALLATION A L'INTÉRIEUR DES CANALISATIONS

LA SEMAINE
DANS LE BOULONNAIS
Mercredi 1 octobre 2014

WIMILLE

Fermer le clapet : la solution contre les inondations

■ Les membres du SYMSA-GEB n'arrivent pas à tomber d'accord, au bord du trou, sur le fonctionnement du dispositif. Alors le clapet, fermé ou pas ? Les explications très techniques accompagnant son installation méritent d'être vulgarisées quelque peu. Grâce à ce dispositif, l'eau se rejette naturellement dans la rivière lorsqu'elle provient du système de canalisation, mais sous la pression d'une crue de la rivière, l'eau ne pourrait pas franchir la membrane dans le sens inverse. D'où l'expression anti-retour. « Il y a très peu de maintenance à réaliser sur ce produit. Il est auto-nettoyant, pas de dessèchement du matériau, il ne se grippe pas non plus », énumère Benoît Lefevre, fournisseur du produit. Le dispositif semble avoir toutes les propriétés du clapet parfait. « Il faut vérifier tout de même que rien n'est bloqué à l'intérieur, comme une brique ou autre chose », poursuit-il. Le montant hors taxe de l'installation des dix clapets s'élève à plus de 56 000 euros, dont 40 % sont financés par l'État et 60 % par le



Daniel Parenty a expliqué le mécanisme aux élus.

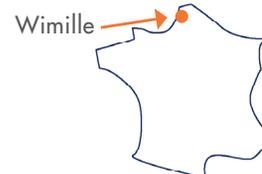
SYMSAGEB (Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du boulonnais). **150 000 euros d'économie**

« La dernière fois où Wimille a été inondée, c'était en novembre 2012 », se remémore Antoine Logié, maire de la ville. Plusieurs habitants en avaient subi les désagréments. De 1995 à 2010, la commune de Wimille a enregistré un coût de 2 500 euros à 5 000 euros par sinistre déclaré. L'estimation faite par le SYMSAGEB permettrait

ainsi d'économiser près de 150 000 euros si la cinquantaine d'habitations et les 35 logements de personnes âgées venaient à être touchés par une nouvelle inondation, en tenant compte du coût du clapet. L'appareil n'a pas encore pu être testé en conditions réelles, mais les autorités sont confiantes. « Cela permettra de palier les inondations venant de la mer, reste encore celles qui pourraient être provoquées par la pluie », rappelle Daniel Parenty, président de la Commission locale de l'eau.

Gautier NAVET





CHECKMATE®

CLAPET ANTI-REFOULEMENT ET ANTI-ODEUR POUR INSTALLATION A L'INTÉRIEUR DES CANALISATIONS

16 **Bouloonnais**

LA VOIX DU NORD MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2014

Dix clapets anti-retour pour limiter les inondations

Dix clapets fabriqués sur mesure ont été posés. Ils doivent permettre, associés à des mesures de gestion du fleuve, d'améliorer les conditions de vie des habitants en empêchant les inondations. Les travaux se sont achevés vendredi.

WIMILLE. « Les dernières inondations datent de novembre 2012 », commente Antoine Logié, maire, à propos des travaux qui se sont achevés vendredi, aux abords de la résidence Clair Vivre. Débuté en juin dans le centre-ville (rues Général-de-Gaulle et Lieutenant-Michel-Dely d'une part et Louis-Blériot, Georges-Guynemer et Maryse-Bastie d'autre part), le dispositif vise à limiter les gênes récurrentes dans les habitations, les commerces et dans la rue principale, dues aux inondations par remontées d'eau de crue dans les réseaux d'eau pluviale par la pose de clapets anti-retour. « La concomitance des crues et des marées hautes est souvent à l'origine des grandes inondations », commente Daniel Parenty, président du Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Bouloonnais (SYMSAGEB). Le coût moyen par inondation entre 1995 et 2010 avoisine les 212 500 € pour les plus faibles estimations. Rapportée au montant de ces travaux, inférieurs à 60 000 €, dont 40 % subventionnés, la pose de ces clapets représente une réelle amélioration des conditions de vie et des économies des finances publiques. Le financement est intercommunalitaire puisque lié aux intervenants du bassin versant du Wimeux. Toutefois ces travaux n'ont

de sens qu'en complément de mesures de gestion du fleuve, notamment l'entretien du milieu naturel et la restauration des écosystèmes. »

« GRANDE RÉSISTANCE »

Les 10 clapets ont été fabriqués sur mesure par l'entreprise française Norham pour s'adapter aux différents diamètres des conduits de 250 à 700 cm.

« Ils ont l'avantage d'être en élastomère, sans partie mécanique et ne peuvent pas casser, explique Benoît Lefèvre, commercial de la société. Ils fonctionnent sur le principe de mémoire de forme. Il n'y a que très peu de phénomènes de blocage. Ils sont également autonettoyants sur les petits sédiments. En résumé, une très grande résistance et très peu de maintenance. » ■

SYMSAGEB, rue de l'Église à Saint-Léonard, tél. 03 91 90 33 20, site <http://symsageb.agglo-bouloonnais.fr/>

Maître d'ouvrage : SYMSAGEB
Nombre de clapets posés : 10
Entreprise de pose : Véolia
Montant du marché : 56 648,50 €. **Financement :** 40 % de subvention par le Fonds de prévention des risques naturels (FPRNM), soit 23 800 €



Le chef de chantier a procédé à la mise en place et aux essais du dernier clapet.

